

M. Sébastien LECORNU
Premier Ministre
Hôtel de Matignon,
57 Rue de Varenne,
75700 Paris

Objet : LETTRE OUVERTE DES COLLECTIVITÉS LOCALES - Pour le maintien et le renforcement du Fonds Chaleur au service des territoires et de la souveraineté énergétique de la France

Monsieur le Premier ministre,

Les tensions internationales, les risques croissants pesant sur les approvisionnements énergétiques et l'urgence climatique rappellent avec force la nécessité de renforcer notre souveraineté énergétique. La maîtrise des finances publiques, la protection du pouvoir d'achat des Français et la lutte contre le dérèglement climatique imposent aujourd'hui une stratégie de transition énergétique ambitieuse, fondée sur la sobriété, l'efficacité énergétique, ainsi que le développement des énergies renouvelables et décarbonées.

Dans le cadre de la présentation de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), le Gouvernement a fait de la décarbonation du mix énergétique une priorité nationale, notamment par le développement de la chaleur renouvelable et de récupération. Celle-ci répond à plusieurs impératifs : assurer notre indépendance énergétique et décarboner notre mix énergétique, maîtriser durablement la facture énergétique des Français, protéger leur pouvoir d'achat et soutenir le développement économique des territoires.

Pour concrétiser cette ambition, les collectivités territoriales sont pleinement mobilisées. Elles ont aujourd'hui besoin d'un État partenaire, capable de donner aux territoires les moyens d'agir à la hauteur des objectifs fixés.

Plus d'un millier de réseaux de chaleur ont été développés dans les territoires urbains comme ruraux. Ils alimentent déjà près de trois millions d'équivalent logements grâce à des énergies locales, renouvelables, décarbonées et à coûts maîtrisés. Ces réalisations ont été rendues possibles notamment grâce au Fonds Chaleur piloté par l'ADEME, reconnu par la Cour des comptes et l'Inspection générale des finances comme l'un des dispositifs publics les plus efficaces au regard de son rapport coût-bénéfice en faveur de la transition énergétique. Les projets soutenus par le Fonds Chaleur en 2025 vont ainsi permettre d'éviter 2,6 milliards d'euros d'importation de gaz par an.

Les besoins sont aujourd'hui clairement identifiés : 1,5 milliard d'euros sont nécessaires pour accompagner les nombreux projets déjà engagés ou en préparation dans les territoires.

Les travaux actuellement conduits avec la DGEC et l'ADEME afin d'optimiser le fonctionnement du Fonds Chaleur peuvent contribuer à améliorer encore son efficacité. Toutefois, cette réflexion ne saurait conduire à réduire l'ambition nationale ni à fragiliser des projets déjà matures et attendus par les collectivités et les citoyens.

Au moment où une mobilisation nationale est requise pour répondre aux défis énergétiques et climatiques, toute inflexion de cette dynamique serait incompréhensible et contre-productive. Réduire l'ambition du Fonds Chaleur ou complexifier son fonctionnement reviendrait à freiner des dynamiques territoriales déjà engagées, solides et efficaces.

Nous, collectivités territoriales signataires de cette lettre ouverte, vous appelons donc à maintenir et renforcer l'ambition du Fonds Chaleur à la hauteur des objectifs fixés dans la PPE, afin d'atteindre le développement attendu des réseaux de chaleur renouvelable d'ici 2035. Cette ambition permettra à plusieurs millions de Français de bénéficier d'une solution de chauffage vertueuse, stable et compétitive, grâce à la création de nouveaux réseaux générant des milliards d'euros d'investissements et des emplois dans l'ensemble du pays.

Le plan d'électrification engagé par la France est nécessaire. Mais il ne peut se faire au détriment du développement de la chaleur renouvelable.

Ces deux piliers de la transition énergétique doivent être conduits conjointement, avec un même niveau d'ambition et dans une logique de complémentarité. Les moyens publics mobilisés doivent être cohérents et non concurrents, afin de répondre aux besoins :

- des ménages, qui restent exposés au risque de hausse et de volatilité des factures de chauffage ;
- des collectivités, confrontées à des coûts croissants pour maintenir des services essentiels et accompagner les publics les plus fragiles ;
- du tissu économique local, largement bénéficiaire des investissements et emplois générés par ces infrastructures énergétiques d'avenir.

C'est pourquoi nous appelons le Gouvernement à :

- sécuriser et renforcer durablement le Fonds Chaleur ;
- garantir sa complémentarité avec le plan national d'électrification ;
- accompagner pleinement les territoires, les populations et les acteurs économiques dans cette transition.

C'est à cette condition que la France pourra tenir ses engagements climatiques, économiques et sociaux, tout en renforçant sa souveraineté énergétique au bénéfice de tous.

Veuillez croire, Monsieur le Premier ministre, en l'expression de notre haute considération.

Signataires :

Gilles VINCENT, Président d'AMORCE
Vice-Président de la Métropole Toulon
Provence Méditerranée

Frédéric AUGIS, Président de Tours
Métropole Val de Loire

Zartoshte BAKHTIARI, Maire de Neuilly-
sur-Marne et Président de Grand Paris
Grand Est

Bally BAGAYOKO, Président de Plaine
Commune

Caroline BARDOT, Vice-Présidente de
Vichy Communauté

Joël BAUD-GRASSET, Président du SYANE

Franck BEAUVARLET, Président de Territoire d'énergie Somme

Florian BERCAULT, Maire de Laval et Président de Laval Agglomération

Romain BOSSIS, Maire de La Roche-sur-Yon

Stéphane BRIEND, Président de Saint Brieuc Armor Agglomération

Charlotte BRUN, Vice-Présidente de la Métropole Européenne de Lille

Alain BURNET, Président du Syndicat Intercommunautaire du Littoral (SIL)

Christophe CABRI, Président de la Communauté des communes de la Haute-Saintonge

Marc CAPELLI, Maire de Nanchez

Raphael CASTERA, Maire de Passy

Jean-Luc CHAUMONT, Conseiller délégué de la Ville de Valence

Jean Paul CHEMARIN, Président du SYTRAIVAL

Gaëtan COGNARD, Vice-Président de Toulouse Métropole

Martin COHEN, Conseiller municipal délégué de la Ville de Tours et Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire

Patrick CORNE, Maire de Marchaux-Chaufontaine et Président de Territoire d'énergie Doubs – SYDED

Guillaume COUTEY, Maire de Malaunay et Conseiller départemental de Seine-Maritime

Laure CURVALE, Vice-Présidente du Département de la Gironde

Jean-François DEBAT, Maire/Président de la communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse

Olivier DEHAESE, Président du SDE35

Grégoire DELFORGE, Vice-Président de Montpellier Méditerranée Métropole

Carole DELORME, Maire d'Étival

Yves DIEULESAINT, Conseiller délégué à la Mairie de Lucinges

Marc DITLECADET, Président de la Communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne

Servane ELOY, Maire-adjointe de la Ville d'Annecy

David FARA, Vice-Président de Saint-Etienne Métropole

Emmanuel FRANCO, Président du Syndicat Mixte du Pays Vallée de la Sarthe

Loïc GACHON, Maire de Vitrolles

Jacques GAYRAL, Président du Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne

Mohamed GNABALY, Maire de L'Île-Saint-Denis

Daniel GUILLOTIN, Président de la SEM ENERG'IV (35)

Ludovic HOCBON, Président de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée

Alain IRIART, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

Jacques JACQUENET, Président du SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or

Benoît JOURDAIN, Maire d'Épinal

Sébastien JUMEL, Président de la Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime

Jacques KOSSOWSKI, Maire de Courbevoie et Président de GENERIA

Jacques LADEGAILLERIE, Président du Syndicat Mixte d'Aménagement Rural de la Drôme (SMARD)

Fabienne LEFEBVRE, Adjointe au Maire de Vitry-sur-Seine, Présidente du SICUCV

Guillaume LISSY, Président de Grenoble-Alpes Métropole

Jean-Noël LOURY, Président du Syndicat
Départemental d'Énergies de l'Yonne
(SDEY – 89)

Marc MABILLET, Maire de Tarnos

Stéphane MAGOT, Président du SYDED
du Lot

Denis MAIRE, Mairie de Juvigny

Alain MATHERON, Président de la
Communauté des communes du Diois

Geoffrey MATHON, Maire de Loos-en-
Gohelle

Christine MARION, Présidente et Jean-
Marc BOUVIER, Vice-Président de la
Communauté de communes de Val de
Drôme en Biovallée

Martial MARTIN, Président de
l'Association Lorraine Énergies
Renouvelables

Nicolas MAYER-ROUSSIGNOL, Président
de la Métropole Rouen Normandie

Kadir MÉBAREK, Maire de la Ville de
Melun

Stéphanie MODDE, Vice-Présidente du
Conseil Régional de Bourgogne Franche
Comté

Philippe MOURGUES, Président de
Carladès Communauté

Agnès NELIAS, Maire d'Yzeron

Bruno PARIS, Vice-Président Lorient
Agglomération

Yann PERRON, Vice-Président de la
Communauté Urbaine Grand Paris
Seine et Oise

Benoît PETITPREZ, Président du Syndicat
d'Énergie des Yvelines

Jacques PHILIPPON, Président du
Syndicat mixte de géothermie de Chelles
(SMGC)

Louis POZZO DI BORGO, Président de la
Communauté d'Agglomération de Bastia

Frédéric PRONCHÉRY, Maire de
Belleville-en-Beaujolais et 1^{er} Vice-

Président de la Communauté de
Communes Saône Beaujolais

Christèle REBET, Présidente du SITOM
des Vallées du Mont-Blanc

Soazig ROUILLARD, Vice-Présidente de
Rennes Métropole

Béatrice SANTAIS, Présidente de la
Communauté de communes Cœur de
Savoie

Thierry SAVIGNY, Maire de Montberon

Azzédine TAÏBI, Maire de Stains

Marie-Christine THIVANT, Présidente du
Syndicat des énergies de la Loire SIEL-TE

Guy VERNEY, Président de la
Communauté de communes de l'Oisans

